

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21176**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion Mention Ressources humaines et management responsable des organisations - spécialité : Alter Management et Responsabilité sociale de l'entreprise

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Aix-Marseille Université | Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel des ressources humaines occupe une fonction d'encadrement supérieur dans le secteur de la gestion des ressources humaines. En raison de son positionnement central au sein de l'organisation, dans le service des ressources humaines :

Il est chargé, de promouvoir la responsabilité sociale de l'entreprise et le développement durable,

Il est un acteur indispensable dans la conduite du changement dans l'organisation,

Il analyse la situation de l'organisation notamment quant à la qualité de la gestion des ressources humaines, à ses pratiques (en particulier en matière de diversité, de discrimination, d'égalité des chances, d'insertion des jeunes ou des séniors, d'égalité homme-femme, de prise en compte du handicap, de prévention des risques psycho-sociaux ou encore de qualité de vie au travail)

Il réalise des diagnostics RSE et de développement durable et conçoit des outils et met en place des politiques en gestion des ressources humaines responsables et durables.

Son activité peut se déployer au-delà du secteur des ressources humaines car il peut être amené à conduire l'organisation vers le changement dans ses stratégies marketing, dans sa politique de production et de distribution responsable et performante.

Le diplômé est capable, en tenant compte de la législation, des préconisations de l'agenda 21 et des besoins sociétaux, de conduire une analyse de la politique RH de l'organisation afin de proposer une politique d'alter management d'une organisation.

Il sait concevoir et mettre en oeuvre les outils essentiels des ressources humaines et du management responsable notamment en matière d'égalité professionnelle et d'égalité des chances, de diversité, de lutte contre les discriminations, d'insertion des jeunes et des séniors, ou encore en matière d'éthique (ex : charte d'éthique) ou de gestion des conflits afin de piloter et mettre en oeuvre une démarche socialement responsable pour l'organisation.

Il maîtrise la conception, l'évaluation, le suivi et l'adaptation des outils RH et RSE tels que le reporting extrafinancier et financier, le rapport de situation comparée, les diagnostics, les plans d'actions, la mise en place d'une auto-évaluation de la démarche RSE et d'un suivi (tableau de bord, rapport d'activité) ETC...

Il connaît et maîtrise les outils et techniques de préventions des RPS et des conflits ainsi que la gestion du changement pour une vision élargie de l'entreprise, en société et non pas seulement en marché porteuse d'innovations pour les organisations de demain.

Il connaît le droit de la formation, les techniques de recrutement - y compris des publics en difficulté et des personnes en situation de handicap - et les enjeux de l'éthique managériale dans une perspective d'amélioration des conditions de travail et de performance globale de l'organisation (enjeux environnementaux, sociaux, création de valeur, impact sur l'image de l'organisation, compétitivité).

Sa maîtrise de la réglementation du travail et environnementale lui permet de gérer efficacement les relations avec les parties prenantes de l'organisation, y compris à l'international (notamment les relations avec les sous-traitants).

Fort de ses compétences managériales, il intervient afin d'identifier les enjeux de la RSE pour la stratégie de l'organisation et pour sa performance globale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise privée de grande ou moyenne taille (entreprises internationales, PME, cabinet de consultants, etc.), dans des organisations publiques, des collectivités locales et des associations. Il peut également s'installer en tant que consultant RH et RSE.

Directeur des ressources humaines

chef de projet RSE

chargé de mission (ex diversité, égalité, etc...)

responsable ressources humaines

assistant en ressources humaines

consultant en RSE et développement durable

consultant en management responsable des organisations

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule sur 4 semestres (120 ECTS/crédits). Elle comprend un stage obligatoire, sauf sous la modalité alternance.

Les semestres 1 et 2 correspondant au Master 1 sont généralistes (tronc commun). Une option du semestre 2 prépare aux spécialités des semestres 3 et 4. Sous réserve d'admission par un jury, les étudiants qui ont déjà validé les 60 premiers crédits dans d'autres formations des domaines droit, économie, gestion, peuvent accéder directement au semestre 3.

La formation est accessible en formation initiale, en alternance (contrat de professionnalisation) et en formation continue. La formation est commune aux étudiants en formation initiale et à ceux en formation continue. Les cours sont regroupés sur 2 jours et demi par semaine afin de favoriser les contrats de professionnalisation et la formation continue.

Semestres 1 et 2 : 60 ECTS et 584h : UE du Master 1ère année

- 1- théorie des organisations et gestion des projets, 6 ECTS
- 2- gestion des ressources humaines, 6 ECTS
- 3- management stratégique, 6 ECTS
- 4- méthode, 6 ECTS
- 5- pilotage de la performance et contrôle de gestion sociale, 6 ECTS
- 6- droit du travail et de l'emploi, 6 ECTS
- 7- économie du travail et de l'emploi, 6 ECTS
- 8- conférence de méthode et professionnalisation 12 ECTS
- 9- option (2 modules parmi 4 d'ouverture vers les spécialités), 6 ECTS

Semestres 3 et 4 : 60 ECTS et 270h : UE du Master 2ème année

- 1- management stratégique, développement durable, 6 ECTS
- 2- la RSE et ses enjeux pour l'entreprise, 6 ECTS
- 3- projet personnel et professionnel, 3 ECTS
- 4- gestion des ressources humaines et RSE, 6 ECTS
- 5- Entreprise responsable et conduite du changement, 3 ECTS
- 6- management responsable : intégration, développement et contrôle de la RSE, 6 ECTS

Parcours formation initiale

7- mémoire et stage (20 semaines minimum) 30 ECTS

mémoire et stage 20 ECTS

Méthodologie de mémoire 10 ECTS

Parcours alternance

8- mémoire et stage 30 ECTS

mémoire et stage 17 ECTS

méthodologie de mémoire et stage 10 ECTS

comprendre les comportements en entreprise 3 ECTS

Le diplôme est obtenu après validation des unités d'enseignement s'effectuant comme suit :

Contrôle écrit et oraux concernant les modules de cours

Evaluation du mémoire par un jury composé de professionnels et d'enseignants universitaires

Le stage ou l'apprentissage est apprécié conjointement par l'entreprise et par un enseignant

Pour valider une UE, l'étudiant a obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20. Les semestres 1 et 2 se compensent entre eux sauf si l'étudiant obtient une moyenne inférieure ou égale à 5/20 à l'un des deux semestres, auquel cas aucune compensation entre les semestres 1 et 2 n'est possible. En cas de redoublement, aucune note - y compris dossiers, exposés, contrôles continus - des UE non acquises n'est conservée.

Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique. Un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle est supérieure ou égale à 10/20.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Jury composé 50% d'enseignant et 50% de professionnels |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Jury composé 50% d'enseignant et 50% de professionnels |
| En contrat de professionnalisation | X | Jury composé 50% d'enseignant et 50% de professionnels |
| Par candidature individuelle | X | Jury composé 50% d'enseignant et 50% de professionnels |
| Par expérience dispositif VAE | X | Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n°20043420 en date du 6 novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'Education : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2013/2014 : 1ère promotion

8 F - 1 H

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Président de l'Université d'Aix Marseille]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté d'économie et de gestion

14 rue Puvis de Chavannes 13001 Marseille

Historique de la certification :